AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité :

QUE lors de sa rencontre du 5 juillet 2022, à 19 h 45, au 57, rue Laroche, Lanoraie, le comité de démolition statuera relativement aux demandes suivantes:

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 66, rue Arpin

NATURE ET EFFETS : Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité au direction@lanoraie.ca

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 56, rue Parent

NATURE ET EFFETS : Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité au direction@lanoraie.ca

DONNÉ à Lanoraie ce 17 juin 2022.

Marc-André Maheu
secrétaire-trésorier et directeur général